

Titre de séjour pour étudiant Urgent Please

Par **dominique DM98**, le 26/10/2020 à 10:50

Bonjour,

je suis rempli de stresse et de peur, je suis une étudiante internationale, ça fait déjà trois semaines que je suis en France, actuellement je fais une filière que je ne comprend pas, les cours sont disposées en Anglais et en Espagnol uniquement, je n'ai jamais fais espagnol de ma vie, du coup je suis perdue car je ne comprend rien. Je veux changer de filière pour faire lettre moderne puisque je suis passionnée de la littérature, mais il ne reste que les cours à distance, pensez vous que j'aurai un problème de renouvellemnt de titre de séjour l'année prochaine si je m'y lance?

aidez moi svp

Par **ESP**, le 26/10/2020 à 11:30

Bonjour,

Pour le renouvellement de votre autorisation de séjour, vous devrez être inscrite dans un établissement français d'enseignement supérieur et fournir d'autres justificatifs... mais encore cela peut différer selon votre nationalité.

<http://accueil-etrangers.gouv.fr/demande-de-titre-de-sejour/vous-etes-ressortissant-e-non-europeen-ne>

<https://www.campusfrance.org/fr/comment-renouveler-titre-sejour>

Par **amajuris**, le 26/10/2020 à 11:57

bonjour,

si vous suivez des cours à distance, vous n'avez pas besoin de résider sur le sol français.

pour obtenir, le renouvellement de votre titre de séjour étudiant, vous devez respecter certaines conditions, notamment:

Vous devez **être assidu dans vos études** (assistance aux TD par exemple).

Vous devez vous présenter aux examens.

Votre parcours doit être logique et cohérent. On pourra vous refuser le renouvellement de votre titre de séjour étudiant si vous souhaitez passer d'une filière d'informatique à une filière de philosophie par exemple.

Vous devez **avoir des résultats corrects.**

salutations